# 40 millions dâ€™euros pour le rÃ©seau d'assainissement de Lille MÃ©tropole

Dossier de<br /> la rÃ©daction de H2o
March 2012

Martine Aubry, prÃ©sidente de Lille MÃ©tropole et Philippe de Fontaine Vive Curtaz, vice-prÃ©sident de la Banque europÃ©enne d'investissement, ont signÃ© Ã  Lille un contrat de financement visant Ã  amÃ©liorer de maniÃ¨re significative les rÃ©seaux d'assainissement d'eaux usÃ©es et pluviales de Lille MÃ©tropole.

D'un montant de 40 millions d'euros, sur un engagement global de 80 millions d'euros, ce prÃªt permettra de financer trois projets clÃ©s pour Lille MÃ©tropole. Le premier est la reconstruction de la station d'Ã©puration de Marquette-lez-Lille et de ses rÃ©seaux associÃ©s afin qu'elle rÃ©ponde aux nouvelles normes europÃ©ennes en matiÃ¨re de traitement des eaux urbaines rÃ©siduaires et accroÃ®tre sa capacitÃ© de traitement en eaux usÃ©es (soit lÃ©quivalent en consommation de 620 000 personnes). La station de Marquette-lez-Lille sera la plus importante des stations d'Ã©puration du nord de la France. Elle est remarquable de par l'approche et les moyens importants mis en œuvre pour concevoir un projet qui rÃ©ponde Ã  des normes strictes d'urbanisme et qui prenne largement en compte la thÃ©matique environnementale. Le site devrait atteindre une autonomie de ses besoins Ã©nergÃ©tiques presque totale grÃ¢ce Ã  la rÃ©utilisation du biogaz rÃ©sultant du processus de traitement et l'installation de 1 300 m2 de panneaux photovoltaÃ¯ques. La gestion des eaux pluviales du site a Ã©tÃ© optimisÃ©e pour permettre une infiltration totale in situ. Le troisiÃ¨me projet concerne la construction du bassin de dÃ©versoir d'orage des Bateliers. Ce projet implique la crÃ©ation d'un bassin de dÃ©pollution de 20 000 m3 et la construction d'une station de pompage apte Ã  gÃ©rer l'Ã©vacuation des eaux pluviales et Ã  rÃ©duire les risques d'inondations. Ce financement permettra Ã©galement de mener une action efficace contre les eaux claires parasites. L'agglomÃ©ration de Lille est en effet construite sur un terrain avec des nappes phrÃ©atiques peu profondes et certains bÃ¢timents possÃ©dant des constructions souterraines (caves et parkings) sont sujets Ã  des remontÃ©es d'eau qui sont rÃ©cupÃ©rÃ©es et rejetÃ©es dans le systÃ¨me d'assainissement. Les stations d'Ã©puration et les rÃ©seaux sont donc confrontÃ©s Ã  un volume important d'eaux claires parasites. Des constructions Ã  grande emprise fonciÃ¨re seront soit modifiÃ©es soit reliÃ©es par un rÃ©seau sÃ©paratif de canalisations, ce qui permettra l'Ã©vacuation de ces eaux parasites par infiltration et par rejet en milieu naturel.

Ce financement, accordÃ© Ã  des conditions particuliÃ¨rement intÃ©ressantes, s'inscrit dans la continuitÃ© du partenariat de qualitÃ© qui s'est instaurÃ© entre Lille MÃ©tropole et la Banque de l'Union europÃ©enne. Ce prÃªt rÃ©vÃ¨le Ã©galement le rÃ´le clef jouÃ© par la BEI en faveur du secteur de l'eau, tant au niveau europÃ©en que mondial. Au sein de l'Union europÃ©enne, l'engagement concret de la BEI en tant que premier bailleur de fonds dans ce secteur n'a fait que se confirmer ces derniÃ¨res annÃ©es, passant de 1,6 milliard d'euros par an en moyenne durant la pÃ©riode 1996-2005 Ã  2,9 milliards d'euros par an en moyenne sur les cinq derniÃ¨res annÃ©es. Ã€ l'Ã©chelle mondiale, au cours de la pÃ©riode 2005-2009, le volume des prÃªts directs de la BEI en faveur de projets dans le secteur de l'eau a atteint prÃ¨s de 15 milliards d'euros, pour un total de 126 grands projets d'adduction d'eau et d'assainissement, dont

90 % rÃ©alisÃ©s dans l'Union europÃ©enne.

BEI - 23-03-2012